

TROUSSEAU D'INTERNAT

La composition du trousseau OBLIGATOIRE :

- 1 oreiller ou un traversin
- 1 taie d'oreiller ou de traversin
- 1 paire de draps ou housse de couette (pour lit de 90cm x 190cm)
- 1 protège matelas / alèze
- 1 couverture ou 1 couette
 - linge personnel de toilette (serviettes, gants...)
 - 1 paire de chaussons
 - 2 cadenas à clés obligatoires :
1 pour l'armoire personnelle, et 1 pour le casier d'externat.

Attention : les sacs de couchage ou les duvets ne sont pas admis

Pour des raisons d'hygiène, les draps et serviettes de toilette doivent être changés très régulièrement

UTILISATION DES OUTILS NUMERIQUES

Pour garantir le développement de l'usage du numérique dans le cadre pédagogique, la formation des utilisateurs et le respect strict des droits d'accès aux ressources se concrétisent par la responsabilisation de chacun à travers l'acceptation d'une charte d'usage du numérique dans la cité scolaire.

Ce qui se traduit concrètement par :

- les outils informatiques de la cité scolaire sont destinés aux activités scolaires
- les jeux sont interdits
- le piratage et le stockage de toutes sortes sont proscrits (vidéos, musiques et logiciels)
- le mot de passe est confidentiel et personnel, et engage la responsabilité du propriétaire.

La charte a donc pour objectif de fixer les règles liées à l'usage du numérique en se conformant au Droit, avec une réglementation parfois insuffisante qui incite à responsabiliser tous les acteurs et usagers aux ressources pour se prémunir des risques capables de compromettre le système d'information du lycée.



.....
Partie à compléter.

Établissement :

Nom Prénom et classe :

Déclare avoir pris connaissance

- de la composition du trousseau et des mesures d'hygiène
- de la charte informatique et des consignes d'utilisation

Date :

Signature de l'élève interne: